

Communiqué de presse
8 septembre 2026

Sourçage : Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2026 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

« Baromètre 2026 de l'Épargne en France et en régions »

I - SUR LA FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE :
Paradoxalement, 87 % des Français la maîtrisent mal
mais 76 % des épargnants indiquent qu'elle compte dans leurs choix de placement.

Face à une hausse de la fiscalité,
près d'un épargnant sur deux (46 %) réallouerait son épargne vers un dispositif plus avantageux.

II - SUR LE CHOIX DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE
EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE :
73 % des Français reconnaissent au critère d'investissement responsable une certaine importance,
mais il n'apparaît comme critère de sélection primordial que pour une minorité (20 %).

Avec l'ouverture de la campagne présidentielle 2027, les débats sur les finances publiques, le pouvoir d'achat, la fiscalité, le financement de l'économie et la transition écologique devraient progressivement s'intensifier. Dans ce contexte, Altaprofits dévoile le deuxième volet de son « **Baromètre 2026 de l'épargne en France et en régions** » réalisé par Ifop afin de mesurer les attentes, les perceptions et les intentions des Français sur deux sujets appelés à nourrir le débat public : la fiscalité de l'épargne et l'investissement responsable.

Ce qu'il faut en retenir :

I – LA FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE

• UN PARADOXE : LES FRANÇAIS LA MAÎTRISENT MAL... MAIS ILS INDIQUENT QU'ELLE COMPTE DANS LEURS CHOIX DE PLACEMENT

Les Français reconnaissent très largement mal connaître la fiscalité de l'épargne : 87 % d'entre eux estiment avoir un niveau de connaissance faible ou lacunaire en la matière (notes comprises entre 1 et 6 sur 10), dont 31 % le qualifiant de très mauvais (notes comprises entre 1 et 2). Seuls 13 % estiment avoir un niveau de connaissance élevé sur la fiscalité de l'épargne (notes comprises entre 7 et 10), dont à peine 1 % déclarant un niveau de connaissance très bon (notes comprises entre 9 et 10).

Le déficit de connaissance est particulièrement marqué chez les femmes (92 % contre 81 % chez les hommes), notamment les femmes de moins de 35 ans (95 %). En revanche, les cadres (22 %), les retraités CSP+ (20 %) et les diplômés du supérieur (20 % pour les diplômés du 2^e et 3^e cycle – master et doctorat –) sont les plus nombreux à déclarer un niveau de connaissance élevé.

Ils sont pourtant près de trois sur quatre à considérer que la fiscalité de l'épargne influence leurs décisions : 76 % de ceux qui déclarent placer régulièrement de l'argent considèrent que la fiscalité pèse dans leurs choix de placement, dont 27 % beaucoup et 49 % assez.

La fiscalité joue un rôle plus important auprès des 65 ans et plus (81 %), des femmes de 35 ans et plus (81 %), des cadres (82 %) et des catégories aisées (84 %). À l'inverse, les plus jeunes et les femmes de moins de 35 ans y accordent moins d'attention.

• FACE À UNE HAUSSE DE LA FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE, PRÈS D'UN ÉPARGNANT SUR DEUX RÉALLOUERAIT SON ÉPARGNE VERS UN DISPOSITIF PLUS AVANTAGEUX

Dans l'hypothèse d'une hausse de la fiscalité sur l'épargne, la réaction majoritairement anticipée serait la réorientation, et non le repli : 46 % envisageraient alors de réallouer leur épargne vers un dispositif plus avantageux, moins taxé — une réaction d'optimisation qui témoigne d'une certaine flexibilité comportementale face à la pression fiscale —. 28 % maintiendraient leur effort d'épargne tel qu'ils le font actuellement, 20 % le diminueraient et 6 % l'augmenteraient.

L'idée de réallouer son épargne vers des placements plus avantageux séduit particulièrement les cadres (54 %), les professions intermédiaires (54 %), les diplômés de 2^e et 3^e cycles (54 %), les hauts revenus (61 % pour les revenus supérieurs à 3 652 € mensuels et plus par personne au foyer) ainsi que les épargnants les plus réguliers (50 %). Au contraire, les plus modestes et les moins diplômés privilégieraient davantage le maintien ou la réduction de l'effort d'épargne.

Les observations d'Altaprofits :

Ces résultats montrent que la fiscalité constitue un vrai levier d'orientation des comportements d'épargne. Les Français en maîtrisent imparfaitement les mécanismes, mais ils en appréhendent les effets sur le rendement global de leurs placements et en tiennent compte dans leurs arbitrages patrimoniaux. Ces enseignements sont importants à l'heure où les constats se multiplient sur l'abondance d'épargne en France et en Europe et sur la nécessité de transformer cette épargne en source de financement pour l'économie et la transition climatique du vieux continent. Néanmoins, gardons à l'esprit que la pédagogie demeure essentielle afin que les épargnants prennent des décisions cohérentes avec leurs objectifs patrimoniaux : une incitation fiscale ne doit jamais être l'unique motivation du choix d'un placement.

« La fiscalité est un levier important dans les choix d'épargne des Français. Mais il est toujours bon de rappeler qu'un placement ne se juge pas uniquement à l'aune de son avantage fiscal : il doit avant tout répondre à un objectif patrimonial et s'inscrire dans une vision de long terme. »,

Catherine Baudeneau, Directrice Marketing Offre et Communication d'Altaprofits.

Les principaux enseignements en régions (versus les moyennes nationales) :

- L'**Occitanie** et les **Pays de la Loire** enregistrent les plus forts déficits de connaissance de la fiscalité de l'épargne (+ 7 et + 9 points).
- Le **Grand Est** se distingue par le meilleur niveau déclaré de connaissance de la fiscalité (4 % de « très bon », + 3 points) et par une attention plus forte portée à la fiscalité dans les choix de placement (85 %, + 9 points).
- Au contraire, les habitants de **Bourgogne-Franche-Comté** sont les plus nombreux à considérer que la fiscalité ne compte pas dans leurs choix de placement (33 %, + 9 points).
- En cas de hausse de la fiscalité de l'épargne, les résidents de **Nouvelle-Aquitaine** seraient les plus enclins à réduire leur effort d'épargne (28 %, + 8 points).

II – L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

L'importance du critère d'investissement responsable, qui consiste à orienter les placements vers les entreprises contribuant à une économie plus durable, est reconnue par une majorité de Français, mais beaucoup manquent encore de repères pour passer à l'action.

• PLUS DE 7 FRANÇAIS SUR 10 RECONNAISSENT AU CRITÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE UNE CERTAINE IMPORTANCE

• **73 % l'estiment « déterminant » (20 %) ou « important mais pas déterminant » (53 %) et il apparaît comme critère de sélection secondaire pour 27 % des sondés.**

Le caractère secondaire est plus fréquemment cité par les hommes (34 %, contre 22 % des femmes), les catégories professionnelles supérieures (34 %), les diplômés (31 % des titulaires d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle), les célibataires sans enfants (31 %) et les catégories aisées (37 %). À l'inverse, les étudiants (28 %), les catégories les plus modestes (27 %) et les ouvriers (26 %) sont davantage enclins à considérer l'investissement responsable comme un critère déterminant.

• LA MÉCONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS INDICATEURS RELATIFS À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CONSTITUE UN FREIN STRUCTUREL

- **La notoriété des différents indicateurs présentés relatifs à l'investissement responsable demeure minoritaire auprès du grand public bien qu'en progression : 31 % des Français déclarent connaître au moins un indicateur responsable, un score en hausse de 5 points par rapport à celui de 2025.**

Les hommes (35 %), les moins de 35 ans (39 %), les cadres (52 %), les diplômés du supérieur (48 %) et les hauts revenus (54 %) figurent parmi les publics les plus familiers des différents indicateurs d'investissement responsable.

Plus en détail, les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) arrivent en tête, connus par 23 % des Français (+ 3 points versus 2025) (dont 7 % voyant précisément ce dont il s'agit), suivis du label ISR (Investissement Socialement Responsable) connu par 22 % (+ 4 points par rapport à l'année dernière). Le label Greenfin et la classification SFDR sont toujours connus par moins d'1 Français sur 10 (respectivement, 9 % et 7 %, scores stables par rapport à 2025).

- **DU CÔTÉ DE CEUX QUI CONSIDÈRENT QUE LE CRITÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EST « IMPORTANT » OU « SECONDAIRE » MAIS PAS « DÉTERMINANT » DANS LEUR CHOIX DE PLACEMENT (SOIT 80 % DE L'ÉCHANTILLON)**

- **la principale raison évoquée demeure de loin le déficit d'information vis-à-vis de ces produits.** 7 répondants sur 10 citent principalement des éléments ayant trait au manque d'informations pour justifier leur non-investissement dans ce type de produits (74 % - + 3 points vs 2025 -, dont 57 % en premier choix). Cela recouvre le fait de ne pas être suffisamment renseigné sur le sujet (pour 54 % des répondants, + 4 points par rapport à 2025), les craintes vis-à-vis des risques de ce type de placement (26 %, score stable), et vis-à-vis de son rendement (21 %, score stable).

- **En parallèle, 4 répondants sur 10 continuent de faire part d'une forme de défiance à l'égard de ces produits (40 %, en hausse de + 4 points versus 2025),** exprimant notamment une crainte d'être victime de greenwashing (27 %, + 4 points versus 2025, particulièrement ceux les plus dotés en capital financier et éducatif) ou un manque de confiance envers les labels d'investissement responsable (19 %, stable).

Le manque d'information est davantage exprimé par les 18-24 ans (82 %), les femmes (77 %) et les employés (79 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures (39 %), les diplômés de 2^e et 3^e cycles (47 %) ainsi que les hauts revenus (52 %) se montrent plus sensibles au risque de greenwashing.

- Enfin, **près de 2 répondants sur 10 déclarent ne pas être intéressés par l'investissement responsable (18 %),** une proportion stable par rapport à avril 2025.

Les artisans, commerçants, les chefs d'entreprise (26 %) et les moins diplômés (22 %) sont surreprésentés sur ce point..

Les observations d'Altaprofits :

L'étude met en évidence le niveau d'exigence des investisseurs les plus avertis. Chez les publics les plus dotés en capital financier et éducatif, le caractère responsable d'un placement ne suffit pas, à lui seul, à emporter la décision. Ces épargnants attendent des preuves tangibles de la qualité des méthodologies employées, de la réalité des impacts extra-financiers et de la robustesse des processus de sélection. Les inquiétudes plus marquées vis-à-vis du greenwashing chez ces populations traduisent moins un désintérêt à l'égard de l'investissement responsable qu'une défiance et une exigence accrue de transparence. Chez les publics plus jeunes ou moins familiers des marchés financiers, le critère responsable apparaît davantage comme un moteur d'adhésion. Le principal enjeu réside donc moins dans l'attractivité de ces placements que dans la capacité de l'ensemble des acteurs à rendre leurs promesses lisibles, comparables et démontrables, afin de permettre aux épargnants de mieux identifier leur impact réel.

« Le défi de l'investissement responsable n'est plus de convaincre de son importance, mais d'apporter la preuve de son impact. Cela passe par une information claire, plus transparente et plus accessible aux épargnants. »

Catherine Baudeneau.

Les principaux enseignements en régions (versus les moyennes nationales) :

- **Les Franciliens** affichent le meilleur niveau de connaissance des indicateurs d'investissement responsable (41 %, + 10 points) mais aussi une sensibilité plus forte au risque de greenwashing (34 %, + 7 points).
- **Les Bretons** sont les moins familiers des indicateurs d'investissement responsable (23 %, - 8 points), notamment des critères ESG (16 %, - 7 points) et du label ISR (14 %, - 8 points). Ils sont pourtant les plus nombreux à faire du critère responsable un élément déterminant de leurs choix de placement (29 %, + 9 points).
- Les habitants de **Nouvelle-Aquitaine** expriment davantage de craintes quant au risque des investissements responsables (34 %, + 8 points).
- La **Normandie** se distingue par le plus faible niveau de désintérêt pour l'investissement responsable (10 %, - 8 points).
- Dans le **Grand Est**, le manque d'information sur l'investissement responsable est moins marqué qu'ailleurs (44 %, - 10 points).
- Les habitants du **Centre-Val de Loire** sont les plus nombreux à considérer l'investissement responsable comme un critère important, sans qu'il soit déterminant (68 %, + 15 points).

Méthodologie : Le « Baromètre 2026 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 30 mars au 8 avril 2026, auprès d'un échantillon de 2 412 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

Les données brutes du « **Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2026** » sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition depuis plus de 25 ans : offrir aux épargnants le meilleur de l'épargne, au meilleur prix, enrichi de son savoir-faire et de celui de ses partenaires qui figurent parmi les plus grands noms de la finance.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite, immobilier, Private Equity et défiscalisation conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs réputés. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe certifiée de Conseillers en Investissements Financiers (CIF) selon exigence de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), à l'expertise patrimoniale reconnue, qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Un accès direct à ses partenaires de renom afin de décrypter l'actualité économique et financière au quotidien.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.